



DECISION D'ANNULATION

La Ministre du Tourisme, de l'Artisanat et de l'Economie Sociale et Solidaire :

- Vu le Décret n° 2-12-349 du 8 jourmada 1er 1434 (20 mars 2013) relatif aux marchés publics, en particulier les dispositions de l'article 45 concernant l'annulation d'un appel d'offres ;
- Vu l'appel d'offres ouvert sur offres de prix N° 07/IN/2021 relatif à l'acquisition de licence d'utilisation de logiciel pour le renforcement de la sécurité informatique destinée aux services centraux pour le compte du Département de l'Artisanat, de l'Economie Sociale et Solidaire en lot unique.
- Vu le dernier procès-verbal d'ouverture des plis en date du 08 Décembre 2021, dans lequel, la commission d'appel d'offres propose au maître d'ouvrage de retenir la société **IHM TECHNOLOGIES** ;
- Vu l'extrait du procès-verbal dudit appel d'offres en date du 09 Décembre 2021 publié au portail des marchés publics et affiché dans les locaux du maître d'ouvrage.
- Vu le rejet de la proposition d'engagement de la dépense dudit appel d'offres ouvert par Monsieur le Trésorier Ministériel- Tourisme suite à ses observations qui demeurent maintenues, bien qu'elles étaient toutes satisfaites par ce département.

Décide

Article 1 : L'appel d'offres ouvert N° 07/IN/2021 relatif à l'acquisition de licence d'utilisation de logiciel pour le renforcement de la sécurité informatique destinée aux services centraux pour le compte du Département de l'Artisanat, de l'Economie Sociale et Solidaire en lot unique; est annulé conformément aux dispositions de l'alinéa (a) du paragraphe 2 de l'article 45 du décret 02-12-349 du 8 jourmada 1er 1434 (20 mars 2013) relatif aux marchés publics.

Article 2 : Le cautionnement provisoire N/REF : 810452121000276133 d'un montant de Dix Mille Dirhams (10.000,00 Dhs) constitué auprès de BANK OF AFRICA BMCE GROUP sera restitué à la société **IHM TECHNOLOGIES**.

Article 3 : Cette décision d'annulation prendra effet à partir de la date de signature.

Pour le Ministre et par Délégation
Directeur des Ressources et des
Systèmes d'Information
Youssef YESSE

15 NOV. 2022